



le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n°175
septembre 2014

page 2

vos délégués rendent compte

- CTP du 15 septembre
- CTP du 22 septembre

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

- ISAE
- nouveau DGS

page 4

ici et ailleurs

- jeunes majeurs isolés
- hôpitaux en lutte
- triskalia

Jusqu'où les laisser faire ?

En cette rentrée déjà bien morose, on se serait bien passé des polémiques en tout genre (Thevenoud et sa phobie, le contrôle renforcé des chômeurs, les « sans-dents », les « illettrés »...). Le changement de gouvernement opéré scelle le cap libéral. Valls II et son lot d'annonces anti-sociales sont applaudis par le MEDEF : banalisation du travail le dimanche, moins de représentation des salarié-es dans les entreprises, des services publics moins présents sur le territoire, remise en cause du financement de la Sécurité sociale et des 35 h, augmentation de la TVA, mise en cause du CDI.... Un boulevard que s'empresse de prendre P. Gattaz en proposant ses solutions pour créer de l'emploi : rallongement de la durée légale du travail, suppression des jours fériés, travail le dimanche et le soir, baisse du SMIC...

Alors que les dividendes des actionnaires grimpent en flèche (+30%), il fallait oser ! Bientôt on dira que la crise est due au fait qu'on paye les salariés !

En juillet dernier, certaines organisations syndicales, et Solidaires la première, avaient décidé de boycotter la Conférence sociale 2014 organisée par le gouvernement pour réaffirmer son désaccord profond avec cette politique. Nos revendications sont bien plus légitimes car elles répondent à l'intérêt

commun. Solidaires poursuivra son engagement pour que d'autres choix soient faits en matière d'emploi, de salaires, de développement des droits sociaux et de la protection sociale, de réalisation des investissements nécessaires pour conforter les services publics et l'accès à tous les droits fondamentaux (santé, éducation, logement, culture...).

Pour notre collectivité, en attendant l'annonce de la succession de JL Tourenne (s'il y en a une...), l'heure des choix va bientôt s'opérer dans les débats sur les orientations budgétaires au regard d'un contexte de réforme territoriale et de nouvelles échéances électorales (mars 2015 pour les élections départementales) : quel budget pour quelles missions ? Les futurs transferts ou suppressions de compétences seront à mettre en perspective avec la diminution des recettes et des dotations de l'État, la baisse des droits de mutation et l'augmentation des dépenses sociales.

SUD s'organise et sera très attentif aux évolutions des projets de lois et ses conséquences sur les missions et le personnel du Conseil général. ■



section Sud Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : sud-departementaux@cg35.fr
permanence : Rennes-Beauregard
bâtiments modulaires - porte 32





vos délégués rendent compte

de leur mandats dans les instances

CTP du 15 septembre

En introduction du CTP, Mme Huon a déclaré ne pas être sur la ligne de départ pour les prochaines élections cantonales.

Dossier présenté pour information, pas de vote:

- Etude d'intégration de l'ISAE au sein du GIP (groupement d'intérêt public) LABOCEA:

Le GIP LABOCEA qui a été créé en janvier 2014 comprend à ce jour les laboratoires de Brest, du CG29 et du CG22. La session de l'assemblée de juin a autorisé l'étude des modalités d'intégration des laboratoires du CG35 dans ce GIP.

Pour SUD, le GIP n'est pas la solution. Il faudrait que la compétence soit transférée à la région. Pour le DGA certes l'outil n'est pas parfait, et « le GIP est la moins mauvaise des solutions »...

- Bilan sur les redéploiements de postes:

SUD fait remarquer que, sur la période 2010-2013, si l'effectif total est resté constant, il y a eu création de 21 postes de A par la suppression de 2 postes en B et 19 en C. C'est donc un renforcement de la catégorie A au détriment de postes de C ou B manquant dans les services ou sur le terrain !!!

On note la disparition de 19 postes dans la filière technique, d'où l'inquiétude de SUD pour les collèges et les routes où l'essentiel des postes est en C technique.

● SUD a voté pour :

- l'organisation de l'activité hydrobiologie au sein de l'ISAE

Cette activité est aujourd'hui attachée à celle de la mission développement informatique. L'organisme d'accréditation (COFRAC) impose de mieux l'identifier. Aussi l'activité hydrobiologie sera directement placée sous la responsabilité du directeur adjoint du laboratoire de Javené. Elles sera assurée par l'agent préleveur-auditeur actuel.

- complément au programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire

La vacance d'un poste permanent permet de déprécier le dernier agent contractuel remplissant les conditions du dispositif (loi de dépréciation du 12 mars 2012).

● SUD a voté contre :

- l'évolution de la Direction de l'Agriculture et de l'Environnement:

L'engagement de consultation préalable du CHS pour la future organisation de la Direction pris lors du CTP de juin n'a pas été respecté. Les conditions de consultations des agents "à la va vite" cet été ne garantissent pas que les problèmes ne

vont pas réapparaître.

- l'évolution de la direction des Archives et du Patrimoine:

SUD avait au préalable rencontré les agents qui avaient relevé les conséquences sur l'organisation du travail et le report de la charge de travail sur certains postes. SUD s'oppose à la diminution des heures d'ouverture au public pour faire des économies et aux suppressions de postes injustifiées qui désorganisent les services et alourdissent les charges de travail. ■

Lisez le **compte-rendu intégral**

de ces réunions sur :

<http://www.sud-departementaux35.org/>

-vos-delegues-rendent-compte-

(sélectionner l'organisme,
puis "comptes rendus")



CTP du 22 septembre

Ce CTP était entièrement consacré au « rapport sur l'état de la collectivité au 31 décembre 2013 » qui doit être transmis tous les 2 ans à la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales). D'un document normé indigeste de 114 pages, la DRH a tiré un bilan social relativement complet. SUD a salué ce travail, d'autant que la DRH avait fini par accepter une réunion « technique » préalable qui avait permis de préciser ou de compléter certaines données.

Sur le fond, SUD a relevé :

- en positif :

✓ la place des femmes dans la collectivité sans « déperdition » dans la hiérarchie ;

✓ le taux d'emploi des travailleurs en situation de handicap supérieur aux 6% obligatoires malgré d'importantes disparités selon la catégorie (à peine 1% en catégorie A et 10% en catégorie C) et le nombre de reclassements d'agents devenus inaptes sur leurs fonctions d'origine

✓ le coup de pouce donné au déroulement de carrière des agents de catégorie C (augmentation des ratios)

- en négatif :

✓ la diminution du nombre de « mois remplacés » sur



elles et ils se mobilisent

dans les services départementaux

fond de suppression du pool, ce qui se traduit par une dégradation des conditions de travail

- ✓ la diminution du nombre de départs en retraite malgré le vieillissement des agents
- ✓ l'augmentation du nombre d'agents prioritaires pour les mobilités internes et la part toujours importante de recrutements externes
- ✓ les écarts de salaire entre filières et le gel du point d'indice depuis 2010 et des régimes indemnitaires depuis 2004
- ✓ l'écrêtement des heures supplémentaires et la non

comptabilisation des heures hors borne, soit 99 607 heures globalisées en 2013, soit plus de 50 ETP

- ✓ l'augmentation des accidents avec arrêt de travail, pour près de la moitié hors secteurs exposés des routes et des collègues

Un bilan comportant de nombreux points négatifs, ce qui aurait pu justifier un vote Contre. SUD a finalement choisi l'abstention (jugée « sévère » par Mme Huon), les reculs étant pour partie dus aux politiques nationales conduites sous l'ère Sarkozy et poursuivies par Hollande . ■

nouveau DGS

M. Gillouard a reçu les organisations syndicales (OS) dans le cadre de sa prise de fonction.

En préambule, il a situé sa vision de la place des organisations syndicales dans la continuité de Mme Quinaut : "des partenaires avec qui il faut discuter, dans l'intérêt de la qualité de vie au travail". On a eu les notes, on attend la musique !

Il a ensuite évoqué deux des projets d'actualité :

- l'évolution de l'organigramme : le CTP d'octobre étudiera notamment la disparition du Pôle territoire. Plus d'autonomie et sous la coordination de la Direction générale, les agences départementales prennent leur envol : des mini-DGA en quelque sorte sous l'aile de leur ancien DGA ?
- la réforme territoriale : rien de nouveau, la période estivale a calmé les débats.

A noter, dans cette rencontre courtoise, une petite mise au point. Au détour de l'évocation des conditions de préparation des dossiers par les OS, M. Gillouard a compris notre demande d'avoir le temps de consulter "l'avis de nos adhérents" !... Drôle de vision du rôle de représentant du personnel. D'où lui est venu cette idée qu'un syndicat pouvait être dans le clientélisme...? L'occasion de rappeler que SUD représente et défend tous les personnels, syndiqués ou non.

ISAE

SUD a organisé plusieurs heures d'information syndicale pour les agents de l'ISAE de Combourg et de Javené concernés par le projet d'intégration au GIP (groupement d'intérêt public) LABOCEA. Lors de la deuxième rencontre, nous avons invité deux collègues du CG22, l'un ayant intégré le GIP, l'autre ayant demandé une reconversion dans les services départementaux, à venir témoigner de leur expérience. Celle-ci confirme nos inquiétudes sur le devenir des laboratoires vétérinaires publics. LABOCEA est un GIP de statut privé, même s'il est pour le moment constitué de collectivités territoriales, et qui fonctionne comme tel (Comité d'entreprise, délégués du personnel, etc.).

Moins d'un an après sa création, les agents commencent à subir les premières conséquences de ce qu'ils vivent comme une « OPA hostile du 29 sur le 22 » : perte de 32 postes de titulaires sur les 208 mis à disposition en janvier dernier, mise en concurrence et début de spécialisation des 3 sites du GIP, économies réalisées sur la sécurité des agents, inquiétudes sur la renégociation des avantages acquis qui doit intervenir début 2015...

Pour SUD, la seule manière de pérenniser une activité de santé animale publique serait le transfert de la compétence à la Région, avec création de laboratoires régionaux. A défaut, SUD, en coordination avec les collègues de Laboceca, suivra de près les négociations qui vont s'engager, pour consolider les conditions de mise à disposition des agents qui souhaiteront, le cas échéant, rejoindre le GIP. Il accompagnera également les agents en reconversion.



Jeunes majeurs isolés: SUD CG31 lutte et campe !



En plein mois d'août, le président du Conseil général de Haute-Garonne a décidé de mettre fin à des hébergements pour les jeunes de plus de 19 ans en situation de vulnérabilité (sans autorité parentale ni solution de subsistance).

Dans le service d'accueil des mineurs isolés (SAMI), cette mesure a mis du jour au lendemain une cinquantaine de jeunes isolés étrangers à la rue.

SUD refuse de faire payer aux plus vulnérables les réductions budgétaires !

SUD demande le maintien du suivi des jeunes en situation de vulnérabilité jusqu'à 21 ans pour leur permettre de poursuivre leurs études et bénéficier d'un hébergement. Après 15 jours de campement et de rassemblements devant les grilles du CG31, le président est revenu sur son intention de ne plus financer l'accueil des jeunes isolés majeurs. **C'est une belle victoire pour le respect du droit des jeunes majeurs !**

Hôpitaux en lutte

Les directeurs d'hôpitaux appliquent sans réserve les recettes antisociales des Agences Régionales de Santé pour diminuer les dépenses de personnel : remise en cause des acquis sociaux (RTT...), suppressions de postes, ralentissement des carrières... De nombreux établissements sont mobilisés et résistent au rouleau compresseur.

Le 23 septembre, SUD Santé Sociaux a organisé une première manifestation dans le cadre d'une riposte nationale baptisée « Convergence des

Hôpitaux en Lutte contre l'Hôstérité » :

- pour des moyens adaptés aux besoins de la population,
- pour de meilleures conditions de travail et de soin,
- pour le droit d'accès aux soins de toutes et tous sur l'ensemble du territoire,
- pour un hôpital Humain et 100% Public.



1^{ère} victoire pour les ex-salariés de Triskalia

Dans son délibéré en date du 11 septembre, le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociales (TASS) de St Brieuc vient de **condamner pour faute inexcusable de l'employeur** l'entreprise agroalimentaire Nutréa-Triskalia suite à la plainte de 2 ex-salariés gravement intoxiqués par des pesticides en 2009 et 2010 sur leur lieu de travail.



C'est une 1^{ère} victoire encourageante pour Stéphane et Laurent qui se battent depuis 4 ans, avec le soutien de Solidaires Industrie et de Solidaires 22, pour faire reconnaître leur maladie, exiger

réparation et dénoncer le scandale sanitaire et environnemental que représente aujourd'hui l'utilisation irresponsable des pesticides dans l'industrie agroalimentaire.

Le combat judiciaire n'est pas terminé. Des procédures sont en cours devant le Tribunal des Prud'hommes de Lorient pour obtenir l'annulation de leur licenciement et Laurent et Stéphane se sont portés partie civile auprès du Tribunal de Grande Instance de St Brieuc dans le cadre de la plainte au pénal déposée en 2010 après leur 2^{ème} accident du travail et leur intoxication.

L'union syndicale Solidaires continuera à soutenir leur juste combat.

information ou adhésion à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud adhérer à Sud

nom :
prénom :
service ou adresse :
téléphone :
mel :

date :
signature :